



## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA COMMISSION EUROPEENNE

24 février 2009

### **Maroc-Union européenne : d'un accord commercial au statut avancé, quarante ans de coopération en constante progression**

*En 1969, le Maroc concluait un accord commercial avec les Communautés européennes. Quarante ans plus tard, le statut avancé témoigne du chemin parcouru de part et d'autre et de l'accroissement qualitatif et quantitatif des relations. Avec plus de dix milliards de dirhams de subventions européennes déboursées ces quatre dernières années au bénéfice du Maroc, le Royaume reste le premier partenaire de l'Union européenne (UE) dans la région du Voisinage.*

L'année 2008 fut exceptionnelle pour le raffermissement des relations entre le Maroc et l'UE: en effet, l'adoption du document conjoint sur le statut avancé le 13 octobre, ouvre des perspectives sans précédent pour le Royaume: il trace une feuille de route ambitieuse tant en terme de coopération politique qu'en terme économique et social avec pour la première fois l'objectif explicite d'une convergence vers l'acquis communautaire et une implication accrue des acteurs sociaux. Il a pour objectif également la négociation d'un accord de libre échange global et approfondi, qui doit lever tous les obstacles tant tarifaires que non tarifaires.

La coopération financière entre le Maroc et l'UE est l'instrument qui permet de traduire concrètement nos ambitions politiques: cette coopération accompagne la mise en œuvre du plan d'action agréé en 2005 entre les parties dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV), et permettra la mise en place graduelle du statut avancé.(SA)

Notre coopération est très ambitieuse par :

- la nature des programmes : l'UE est présente dans tous les secteurs d'activité prioritaires pour le Maroc et appuie tous les chantiers de réforme actuellement lancés par le Royaume (Fiscalité, Transports, Couverture médicale de base, Energie, Education, Santé, Justice, etc.)
- le nombre et le volume des projets : ceux-ci croissent continuellement au fil du temps: ainsi en 2008, ce sont plus de deux milliards et demi de dirhams qui ont été déboursés, et 120 projets qui sont en cours d'exécution.

La programmation pour 2009 prévoit l'implication de l'UE dans les programmes d'appui sectoriel à la réforme de la santé, aux investissements et exportations, à la mise en œuvre de la stratégie de l'éducation, l'assainissement des eaux et la dépollution. Elle prévoit également la consolidation de programmes déjà existant et qui concernent l'accompagnement aux recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation, ainsi que le programme d'appui à l'accord d'association mettant en œuvre les jumelages institutionnels, maillon indispensable dans l'appui au rapprochement normatif et législatif entre le Maroc et l'UE.

Avec le statut avancé, le partenariat Maroc-UE se situe à l'avant-garde du Voisinage et est au début d'un nouveau chemin: celui-ci devra être décliné dans les prochaines années en actions et en réalisations structurantes et réformatrices pour le Royaume.



Union Européenne- Délégation de la Commission européenne  
Riad Business Center – Aile Sud / Boulevard Er-Riad / Rabat MAROC  
Tél : (212-37) 57.98.00 - Fax: (212-37) 57.98.10 E-Mail: [nadia.dupuis@ec.europa.eu](mailto:nadia.dupuis@ec.europa.eu)